Forum Forestier Africain (AFF)

Programme ''Forêts africaines, Population et changement climatique''

Termes de référence pour l'évaluation de la portée, du potentiel et la mise en œuvre des activités d'atténuation

Introduction

Le changement climatique est maintenant reconnu comme une menace majeure à la réalisation des aspirations de réduction de la pauvreté de nombreux pays africains ainsi que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le changement climatique affecte la pluviométrie, la disponibilité de l'eau, le niveau des mers, l'augmentation des sécheresses et la fréquence des feux de brousse, de plus en plus un impact sur la santé humaine, la productivité agricole et la biodiversité. Conséquemment, le changement climatique affectera les moyens de subsistance de nombreuses personnes, les revenus des pays et leur environnement. Même si les forêts sont affectées par le changement climatique, elles jouent aussi un rôle clé dans l'adaptation au changement climatique, par exemple, en augmentant la résilience des communautés rurales. Les forêts supportent des espèces à s'adapter aux variations climatiques et les événements climatiques circonstanciels en leur procurant de refuge et corridors de migration. En outre, ils soutiennent indirectement les économies à s'adapter au changement climatique en réduisant les coûts liés aux impacts négatifs du climat. Les écosystèmes forestiers fournissent également des biens et services lors d'événements extrêmes (sécheresses et inondations) et sont des atouts majeurs pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique. Le plus important est le rôle des forêts dans l'atténuation des changements climatiques. On estime que 17,4% des gaz à effet de serre (GES) à l'échelle globale proviennent du secteur forestier à travers la déforestation et la dégradation des forêts. Les forêts ont également un potentiel considérable pour séquestrer le carbone. Ceci peut être réalisé par le boisement, le reboisement, la restauration des forêts, et le changement de pratiques de gestion forestière, ainsi que la substitution des produits forestiers pour les combustibles fossiles ou les produits nécessitant des combustibles fossiles dans leur production. Ceci a été pleinement apprécié lors des négociations sur les changements climatiques au niveau mondial. C'est donc ce que le Forum Forestier africain (AFF) tente de mieux comprendre et d'améliorer. Comme principal organe consultatif indépendant, mais

largement reconnu en Afrique, l'AFF est équipé d'une force considérable de rassemblement et d'impact sur les politiques dans de nombreux pays africains.

La contribution des forêts au changement climatique a été reconnu comme une pierre angulaire dans l'agenda de l'après-2012 sur le changement climatique avec des décisions sur la réduction des émissions dues au déboisement et la dégradation des forêts (REDD +) à la COP-16 à Cancun. REDD + comprend des approches politiques et des incitations positives sur les questions relatives à la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement et reconnaît la contribution de la conservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans la réalisation des objectifs de REDD +.

Le développement des actions appropriées d'adaptation et d'atténuation comprennent l'amélioration de la gestion des forêts visant à réduire la vulnérabilité et atténuer les GES à travers de la REDD +.

L'Afrique sub-saharienne devrait faire face à des impacts significatifs du changement climatique, à la fois sur économies et le système social. Les forêts et les arbres peuvent jouer un rôle crucial en aidant à s'adapter au changement climatique et à atténuer les émissions de GES dans l'atmosphère. Le Renforcement et le développement du lien forêt / climat est donc un enjeu clé pour le développement futur de l'Afrique.

L'objectif global du programme de l'AFF sur "forêts africaines, populations et changement climatique" est de créer les capacités des parties prenantes afin de renforcer le rôle des forêts d'Afrique et des arbres à s'adapter aux changements climatiques et d'atténuer ses effets néfastes dans différents paysages afin d'améliorer les moyens de subsistance, de maintenir la biodiversité et améliorer la qualité de l'environnement. Ceci n'est possible qu'à travers le renforcement programmatique et institutionnel de l'AFF de manière à favoriser une analyse indépendante et objective des questions connexes, promouvoir le plaidoyer et offrir des conseils sur toutes les politiques pertinentes et des questions techniques en matière des forêts et de changement climatique.

Le programme "forêts africaines, populations et changement climatique" prend en compte le Programme changement climatique(PCC) émergent de l'AFF à développer davantage le lien forêt / changement climatique considéré comme clé du développement futur de l'Afrique.

Le but de l'AFF-PCC est de mieux comprendre comment les forêts et les arbres, et les populations qui dépendent de ces ressources dans les différents paysages africains, répondent aux changements et variabilité climatiques. L'AFF-CCP se concentre sur trois axes (i) politique et plaidoyer ; (ii) renforcement des capacités et développement des compétences ; et (iii) apprentissage, génération de connaissances et gestion d'informations.

Trois objectifs spécifiques suivants ont été formulés pour ces axes:

(1) Favoriser la sensibilisation sur les forêts et les changements climatiques et promouvoir les changements appropriés dans les politiques et les pratiques. (Axe 1);

(2) Construire et améliorer la capacité de traiter les questions liées aux forêts au changement climatique (Axe 2);

(3) S'assurer que les processus de production, l'adaptation, d'atténuation et de politique concernant les forêts et arbres sont soutenus par des informations fiables (Axe 3).

L'accent sera mis pour ce projet sur le développement du lien forêts / changement climatique dans les zones semi-arides (Sahel), les régions boisées de l'Afrique de l'Ouest, australe et orientale et les forêts humides d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Comme stratégie globale, les trois axes de la politique et de plaidoyer, le renforcement des capacités et développement des compétences et l'apprentissage et la gestion des connaissances sont étroitement liés. Des thèmes transversaux, en particulier la question du genre, sont intégrés tout au long des trois axes. AFF a une politique spécifique sur le genre pour favoriser la participation des femmes, des jeunes, et des groupes et des individus défavorisés tant à l'intérieur de sa structure et dans la mise en œuvre du projet.

Tâches

Les activités d'atténuation du changement climatique dans le secteur forestier ont évolué de la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts (REDD) au REDD +, qui en plus de la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts, prend en compte le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestiers.

C'est pourquoi la politique et les décisions connexes sur la REDD + en Afrique seront invariablement axés sur:

• Comment faire pour réduire ou éviter la déforestation et la dégradation des forêts;

• Le niveau de la déforestation et la dégradation des forêts admissible pour le développement socio-économique;

• La compatibilité de la conservation des forêts avec les moyens de subsistance des communautés qui dépendent des mêmes ressources, ainsi que les revenus qui pourraient découler pour d'autres parties prenantes des mêmes ressources, ou en d'autres termes la manière de gérer les coûts d'opportunité de la conservation des forêts;

• Introduction de la gestion durable des forêts à la majorité des forêts africaines, son amélioration, là où elles sont naissantes, et la compatibilité avec les attentes de nombreux acteurs sur les ressources forestières;

• Comment faire pour améliorer les stocks de carbone forestier.

La plupart des composantes de la REDD + ne sont pas nouvelles pour le secteur forestier en Afrique. C'est pourquoi, comme un point de départ il faut d'abord examiner d'autres politiques et expériences sur les activités et les programmes qui traitent de la déforestation et la dégradation des forêts, la conservation des forêts, la gestion durable des forêts (GDF), et l'amélioration des stocks de carbone dans le secteur forestier.

La seule initiative la plus importante émergent du carbone pour l'Afrique et même pour les systèmes d'utilisation des terres est REDD +. Toute mesure visant à mettre en œuvre REDD + doit prendre en compte l'ampleur des réductions possibles des émissions concernées. La dépendance excessive sur les terres des activités économiques en expansion rapide pour la population dans les régions boisées de l'Afrique, ensemble avec la conversion illégale de forêts comme la coupe claire concourent à un grand potentiel de réduction des émissions dans les forêts africaines. En plus de la REDD +, il y a une campagne en faveur, notamment des utilisations des terres agricoles, forestières et autres comme un paquet d'atténuation globale dans le secteur foncier. Une telle démarche permettra d'élargir la portée de manière significative pour la participation par les producteurs à petite échelle et les agriculteurs, car les mesures les plus efficaces pour mettre en œuvre REDD + nécessitent des interventions dans les secteurs agricoles et autres systèmes d'utilisation des terres. L'adoption de mesures d'atténuation appropriées au niveau national et les mécanismes créateurs de financement publics permettra l'intégration du profil de carbone à faible développement économique et des paysages riches en carbone. Ceux-ci peuvent être directement introduits dans le marché du carbone ou peuvent tirer parti des investissements privés dans le secteur forestier pour le commerce du carbone.

Les experts sont tenus de documenter des stratégies REDD + appliquées dans les différents paysages africains et d'identifier les meilleures pratiques de REDD+ et des éléments (socio-économique, institutionnel, juridique, foncière et technique) ainsi que d'autres activités d'atténuation pertinentes. Les objectifs spécifiques du travail sont les suivants:

1. Procéder à une évaluation des activités de REDD + mises en œuvre dans les pays concernés.

2. Évaluer le potentiel et les conditions de mise en œuvre accrue des activités REDD + en Afrique.

3. Identifier les meilleures pratiques et approches de REDD+ et d'évaluer leur potentiel de mise à l'échelle.

4. Identifier, analyser et évaluer les autres activités d'atténuation pertinentes et leur potentiel de mise à l'échelle.

Le travail doit être effectué de Juillet à Septembre 2012 pour un homme/mois par expert pour chacun des types de forêts suivantes:

- ✓ Les forêts humides (1 expert)
- ✓ Les terres boisées et savanes (1 expert)
- ✓ La zone Sahélienne (1 expert)
- ✓ Les mangroves (1 expert)
- ✓ Les plantations forestières (1 expert)

Les candidats intéressés sont invités à soumettre une manifestation d'intérêt, en précisant leur expérience et la capacité d'entreprendre l'étude et de proposer une méthodologie pour mener à bien la tâche.

Toutes les soumissions, y compris le curriculum vitae de la personne qui effectuera le travail doivent être faites par voie électronique à: g.kowero@cgiar.org et exec.sec@affororum.org.

Durée du travail

La consultation est pour un mois mais le travail est étalé sur une période de trois mois de Juillet à Septembre 2012.

Date limite de dépôt des candidatures est le 20 mai 2012. Seulement les experts sélectionnés seront avisés.